

Quand région, CCI et ADI s'unissent pour l'industrie

INDUSTRIE Les trois partenaires lancent un programme de soutien pour 500 entreprises

C'est un nouveau programme régional pour les entreprises qui vient s'ajouter au programme « Usine du futur » et à celui baptisé « Accélérateurs ETI et PME de Nouvelle-Aquitaine ». Pour autant, s'il est régional comme les deux-précédents, le programme « Croissance premium » s'en distingue sur plusieurs points. À commencer par le fait que, pour la première fois, trois partenaires de poids ont choisi de jouer « collectif » : le Conseil régional, bien sûr, mais également l'ensemble des chambres de commerce et d'industrie (CCI) du territoire, sous la houlette de la CCI régionale Nouvelle-Aquitaine et l'ADI (Agence développement et in-



Jean-François Clédél, Alain Rousset et Jean-Luc Fouco ont présenté le programme « Croissance Premium ». PHOTO V.D.

novation) de Nouvelle-Aquitaine. De quoi s'agit-il ? Tout d'abord de détecter pour 2018, un millier d'entreprises de taille intermédiaire (15 à 250 emplois) dans le domaine de

l'industrie et des services et d'engager avec elles un diagnostic individuel sur la stratégie qu'elles souhaitent développer pour grandir et créer de l'emploi. « Une stratégie

qui peut relever de l'innovation, de la transformation numérique, des ressources humaines, de l'ingénierie financière, ou encore de l'international ou du développement commercial, souligne Jean-François Clédél, président de la CCI Nouvelle-Aquitaine. Parmi ce millier d'entreprises, nous en sélectionnerons 500 avec lesquelles nous allons contractualiser un accompagnement pendant un an, pour les aider à mettre en place cette stratégie. »

Volonté du chef d'entreprise

Concrètement, la Région, le réseau des CCI et l'ADI vont œuvrer dans le même sens mais chaque entité va mobiliser une partie de ses troupes pour cet accompagnement. La Région va se concentrer sur une soixantaine d'entreprises, les plus volumineuses en termes d'emplois; l'ADI, sur 120 entreprises souhaitant axer leur stratégie sur l'innovation;

et le réseau des CCI sur 320 PME. L'idée étant d'irriguer tout le territoire régional, autrement dit les 12 départements en zone urbaine et en zone rurale, et de renouveler l'expérience en 2019, et après. . .

Alain Rousset, président du Conseil régional, Jean-Luc Fouco, président de l'ADI Nouvelle-Aquitaine et Jean-François Clédél, en sont convaincus : « Une entreprise, une start-up ou une ETI qui a bénéficié d'un accompagnement réussit mieux. Sans compter que, par ce programme, nous pouvons découvrir des pépites oubliées dans des territoires et les aider à se développer. »

Le millier d'entreprises qui vont être approchées par les trois partenaires sont d'ores et déjà identifiées. « Après, tout dépendra de la stratégie visée et surtout de la volonté de croissance du chef d'entreprise, pour la sélection. »

Valérie Deymes